

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2014

EGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - (N° 2043)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 57

présenté par

Mme Buffet et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

ARTICLE 7

À la fin de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« , dans les meilleurs délais, »

le mot :

« immédiatement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.